

# SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité  
des compétences et des personnes

## Lettre d'information n° 7

Octobre / 2016

Bulletin d'information publié par Expertise France à destination des partenaires européens du projet SHARAKA

Un projet cofinancé par le programme « Migration et asile » de l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros, et par les Ministères français et néerlandais des affaires étrangères, respectivement à hauteur de 146 000 et 125 000 euros.

### Actualités SHARAKA

Les émigrés marocains retraités représentent une proportion importante des MRE de retour et ils rencontrent d'importantes difficultés au Maroc pour faire valoir les droits qu'ils ont pu acquérir en Europe. C'est pourquoi la problématique de la transférabilité des droits sociaux des MRE retraités est un enjeu prioritaire du MCMREAM. Dans ce contexte, SHARAKA, en lien avec l'association Migration et Développement, a développé une formation pilote destinée aux agents communaux des bureaux d'accueil et d'orientation des migrants dans les deux régions du Souss Massa et du Drâa Tafilalet pour améliorer la prise en charge des MRE retraités.



### Composante 1 : les avancées du programme PRIMO sur l'Oriental

Dans le cadre du Programme PRIMO, l'Agence de l'Oriental est en charge de la communication du programme et de la promotion du territoire auprès des MRE.

Afin de promouvoir les opportunités économiques de la région auprès des investisseurs de la diaspora marocaine installés en Europe, elle a organisé deux rendez-vous entre cette diaspora et les institutions régionales, à Utrecht en mai et Paris en septembre dernier (<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/les-rencontres-africa-2016-a-paris/>).

Ces deux premières rencontres ont permis de renforcer le dialogue et d'identifier les thématiques centrales à aborder lors de prochains événements : une **rencontre à Düsseldorf** avec les MRE d'Allemagne, de Belgique et des Pays Bas en **janvier 2017**, et un grand **Forum économique de l'Oriental** organisé en **avril à Saïdia**.

### Composante 2 : le renforcement de connaissance du MCMREAM

4 études ont été programmées dans le cadre de cette composante afin d'approfondir la connaissance du secteur M&D au Maroc de manière à orienter plus finement les politiques publiques de mobilisation des MRE. A ce stade trois sont finalisées. Il s'agit de la cartographie des dynamiques sociodémographiques des MRE réalisée par l'OCDE dont la restitution est prévue d'ici la fin de l'année, d'une étude sur les jeunes entrepreneurs et d'une autre sur les maisons des marocains du monde. Les synthèses de ces deux études seront prochainement en ligne sur le site SHARAKA. Le travail sur l'évaluation des meilleures pratiques de mobilisation des MRE est actuellement en cours et les résultats sont attendus pour la fin de l'année. <http://www.sharaka.ma/thematiques/mobilisation-des-competences-des-mre/>

Toute l'information  
du projet SHARAKA sur :

<http://www.sharaka.ma/>

### LES THEMATIQUES DU PROJET

#### Composante 1

Capitaliser sur les pratiques de migration et développement au Maroc et redéployer les plus performantes

#### Composante 2

Renforcer les capacités du Gouvernement du Maroc dans la mobilisation des Marocains résidant en Europe

#### Composante 3

A) Mieux accompagner les immigrés régularisés dans leur insertion sur le marché du travail marocain,

B) Accompagner l'ANAPEC dans sa mission de placement à l'international des Marocains

#### Composante 4

Appuyer les institutions et organisations de la société civile marocaines dans la réintégration des Marocains de retour

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Le projet est cofinancé  
par l'Union européenne



Le projet est mis en œuvre  
par Expertise France  
Organisme délégataire



# SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité  
des compétences et des personnes

## Retrouvez toutes les nouvelles publications du projet :

Synthèse du rapport « Réintégration des MRE de retour » :

<http://www.sharaka.ma/dmsdocument/59>

Rapport « Ouverture des prestations ANAPEC aux migrants régularisés - Restitution et capitalisation d'une action pilote »

<http://www.sharaka.ma/dmsdocument/60>

Article paru sur La VieÉco « Droits sociaux : la formation des agents communaux pour l'accompagnement des retraités MRE » :

<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/droit-social-des-retraites-un-article-dans-le-vie-eco/>

### Composante 3 : Mobilité professionnelle

#### Composante 3A « Insertion professionnelle des migrants »

Un second cycle de formation au profit des personnes ressources de l'ANAPEC vient de se terminer avec la réalisation de deux séminaires sur l'interculturalité et les techniques de communication. Ces nouvelles compétences acquises vont permettre de généraliser l'accès des migrants régularisés dans toutes les agences ANAPEC du Maroc.

Par ailleurs, des actions d'accompagnement d'une promotion de femmes migrantes à la création d'entreprise vont être développées avec l'ANAPEC et d'autres partenaires\* afin d'accroître leurs opportunités d'insertion professionnelle.

#### Composante 3B « Placement à l'International »

Dans le cadre de renforcement des liens entre les autorités publiques de l'emploi marocaines et les services publics de l'emploi européens, l'Agence fédérale pour l'emploi (BA – Bundesagentur für Arbeit) et l'Agence Centrale de Placement pour le Travail Spécialisé et à l'Étranger (ZAV – Zentralen Auslands und Fachvermittlung) ont invité l'ANAPEC et le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales marocain à une visite d'étude à Bonn du 26 au 29 septembre 2016. A l'issue de cette mission, ces partenaires vont concrétiser leur collaboration par la signature de deux conventions : une convention cadre et une convention technique pour la réalisation d'une action pilote de placement de travailleurs marocains en Allemagne avec le soutien de la GIZ.

### Composante 4 : formalisation d'un Réseau d'Appui aux MRE - RéAmre

Dans le cadre de la composante 4 le projet Sharaka a animé pendant plus d'un an, un groupe de travail composé d'acteurs publics, privés et de la société civile sur la réintégration des MRE au Maroc. Les premières actions de structuration et formalisation en réseau vont débuter courant octobre avec l'appui de l'association CEFA. L'un des objectifs importants du réseau sera de proposer dans les prochaines semaines des recommandations pour l'élaboration de la Stratégie nationale sur la réintégration des MRE de retour au profit du MCMREAM.

\*Programme Min Ajliki, APEFE et Coopération belge au développement

### LES PARTENAIRES

**Maroc** : MCMREAM, Ministère de l'Emploi et des affaires sociales, ANAPEC

**Organisme déléataire** : Expertise France

**Délégation de l'UE** à Rabat

**Allemagne** : GIZ/CIM

**Belgique** : Ministère de l'Intérieur, FEDASIL

**Espagne** : Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

**France** : Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, OFII

**Italie** : Ministère du travail et des politiques sociales

**Pays-Bas** : Ministère des affaires étrangères

**Suède** : Service national pour l'emploi « Arbetsförmedlingen »

#### Pour nous contacter

**EF à Rabat** : Gilles CRESSAN,  
Chef du projet SHARAKA  
212 (0)5 38 00 86 17

[gilles.cressan@expertisefrance.fr](mailto:gilles.cressan@expertisefrance.fr)

**EF à Paris** : Marilisa FANTACCI  
Chargée de projets

+ 33 (0)1 70 82 72 62

[marilisa.fantacci@expertisefrance.fr](mailto:marilisa.fantacci@expertisefrance.fr)

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Le projet est cofinancé  
par l'Union européenne



Le projet est mis en œuvre  
par Expertise France  
Organisme déléataire

